

# 'Elle a teint ses rideaux en rouge': entre manière et résultatativité.

Anne Dagnac

► **To cite this version:**

| Anne Dagnac. 'Elle a teint ses rideaux en rouge': entre manière et résultatativité.. Langages, Armand  
| Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2009, 3/2009 (175), pp.67. 10.3917/lang.175.0067 . hal-00881806

**HAL Id: hal-00881806**

**<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00881806>**

Submitted on 31 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Elle a teint ses rideaux en rouge :***  
**entre manière et résultativité**

**Anne Dagnac**  
**Université Toulouse-Le Mirail**  
**CLLE-ERSS (UMR 5263)**

Nous étudions ici un emploi de la préposition EN, dans lequel le syntagme prépositionnel s'associe à un verbe « de changement de couleur » (Levin : 1993). A l'intérieur de cette classe, nous considérons uniquement les structures exprimant qu'un objet préexistant prend entièrement (sur sa surface ou dans sa matière) une couleur finale (*colorer, teindre, peindre, colorier, laquer, tapisser, lazurer, vernir, teinter N en X<sub>COULEUR</sub>*). Sémantiquement, comme dans d'autres constructions résultatives, le SP indique donc l'état de l'objet à l'issue du procès. Mais comment s'articule cette dimension sémantique avec l'analyse proprement syntaxique du complément ? Doit-on considérer que l'interprétation du SP est indépendante de son statut syntaxique ? Si c'est le cas, diverses expressions exprimant l'état résultant peuvent présenter des propriétés différentes et relever de plusieurs analyses syntaxiques. On peut également aborder la question sous un angle différent : en dehors de leur interprétation, les diverses constructions exprimant l'état résultant partagent-elles un faisceau suffisant de propriétés pour qu'il leur soit attribué un statut syntaxique commun ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous partirons de l'analyse la plus immédiate de ces constructions, qui en fait des compléments de manière. Nous montrerons qu'elle pose des problèmes non négligeables, et ne peut être maintenue qu'en leur réservant une place particulière, et avec une identification syntaxique fragile de la manière. Puis, nous évaluerons la possibilité de rattacher ces compléments à d'autres expressions de l'état résultant, pour lesquelles la fonction d'attribut de l'objet a été proposée. Néanmoins, nos constructions s'en démarquent par certains aspects, dont nous chercherons à voir s'il s'agit de différences irréductibles ou pas.

***1. Un complément dans la portée du verbe***

Pour l'analyse proprement syntaxique, un préalable est fourni par le fait que ce type de compléments, formés de la préposition EN et d'un terme de couleur, vérifie les critères communément avancés pour définir les compléments dans la portée d'un verbe transitif : outre qu'il est sémantiquement sélectionné par le verbe, il peut être extrait (1), il est dans la portée

de la négation (2-3) et est inclus dans celle d'éventuels quantifieurs (4) :

- (1) C'est en rouge qu'elle a teint ses rideaux.
- (2) Elle n'a pas teint ses rideaux en rouge (elle a lavé le sol/ elle les a teints en vert).
- (3) # En rouge, elle n'a pas teint ses rideaux.
- (4) Elle a teint tous ses rideaux en rouge.

Bien qu'utile, cette constatation ne suffit pas. D'une part, en effet, les compléments intraprédicatifs ne sont pas homogènes : les tests ci-dessus s'appliquent aussi bien aux COD qu'aux adverbes de manière qu'ils permettent à l'origine de distinguer des adverbes compléments de phrase<sup>1</sup> (cf. 5-6), mais aussi aux attributs du COD (cf. 7-10) :

- (5) \*C'est généralement que Tom fume le matin. / C'est calmement que Tom fume le matin.
- (6) Généralement, Tom ne fume pas le matin. / # Calmement, Tom ne fume pas le matin.
- (7) C'est froids que je prends mes repas.
- (8) Je ne prends pas mes repas froids (je ne mange pas/ je les prends chauds)
- (9) #Froids, je ne prends pas mes repas.
- (10) Je prends tous mes repas froids.

D'autre part, nos compléments partagent les propriétés illustrées en (1-4) avec d'autres constructions résultatives en EN. Ceci concerne essentiellement quatre autres classes de verbes, dans la terminologie proposée par Levin (1993) pour l'anglais<sup>2</sup>, ainsi que les verbes de type *habiller/déguiser*:

- i) les V « de type mettre », dans leur version psychologique ou topologique (*mettre quelqu'un en colère/fureur/joie/... et installer/disposer/placer des objets en pile/ cercle/...*),
- ii) les V « de type couper » (*tailler/ hacher/ couper/ émincer/ les navets en dés/ en fines tranches/ en brosse, écraser les carottes en purée, broyer les matériaux en poudre*),
- iii) les verbes de transformation (*changer/ convertir/ métamorphoser/ transformer/ transmuier le plomb en or, ériger une église en cathédrale,...*),
- iv) marginalement en français, les V « de contact par impact » (*battre/ fouetter les œufs en neige / en fine émulsion*)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. Molinier (1990a).

<sup>2</sup> La classification que Levin propose pour l'anglais croise des propriétés sémantiques et des propriétés syntaxiques, et s'appuie sur la possibilité d'avoir un complément résultatif adjectival. Leur pertinence pour décrire une autre langue n'est de ce fait pas transparente. Nous reprenons ici les noms des classes par commodité, sur une base purement sémantique.

<sup>3</sup> Les constructions résultatives de cette classe étant marginales et peu productives, nous ne les intégrons pas systématiquement à l'étude.

v) les verbes « de travestissement » (*habiller sa poupée en vert, se déguiser en Batman*).

Les verbes de ces cinq classes vérifient en effet les propriétés ci-dessus : ils permettent l'extraction, cf. (11), ne peuvent être placés en tête de phrase niée, cf. (12), sont dans la portée de la négation, cf. (13) et dans celle du quantifieur, cf. (14) :

- (11) a. C'est en colère qu'elle a mis Tom.  
b. C'est en pile qu'elle a disposé ses livres.  
c. C'est en dés qu'elle a coupé les navets.  
d. C'est en neige qu'elle a battu les œufs.  
e. C'est en brosse qu'il a coupé ses cheveux.  
f. C'est en crapaud que Tom a changé Léa.  
g. C'est en Batman que Léo s'est déguisé.
- (12) a. \*En colère, elle n'a pas mis Tom.  
b. \*En pile, elle n'a pas disposé ses livres.  
c. \*En dés, elle n'a pas coupé les navets.  
d. \*En neige, elle n'a pas battu les œufs.  
e. \*En brosse, elle n'a pas coupé ses cheveux.  
f. \*En crapaud, Tom n'a pas changé Léa.  
g. \*En Batman, Léo ne s'est pas déguisé.
- (13) a. Elle n'a pas mis Tom en colère (elle l'a stimulé/mis en joie)  
b. Elle n'a pas disposé ses livres en piles (elle est partie/ elle les a disposés en cercle)  
c. Elle n'a pas coupé les navets en dés (elle a lu/ elle les a coupés en rondelles)  
d. Elle n'a pas battu les œufs en neige (elle les a cassés/ elle les a battus en omelette)  
e. Elle n'a pas coupé ses cheveux en brosse (elle les a rasés/ elle les a coupés au carré<sup>4</sup>)  
f. Il n'a pas changé Léa en crapaud (il l'a épousée /il l'a changée en serpent)  
g. Il ne s'est pas déguisé en Batman (il s'est maquillé/ il s'est déguisé en Spiderman)
- (14) a. Elle a mis tous ses frères en colère.  
b. Elle a disposé tous ses livres en pile.  
c. Elle a coupé tous les navets en dés.  
d. Elle a battu tous les œufs en neige.  
e. Elle a coupé toutes ses feuilles en carrés.  
f. Il a changé toutes les princesses en crapauds.

---

<sup>4</sup> Sur l'alternance *en/à*, voir Molinier (1990b).

g. Il a déguisé tous ses nounours en Batman.

Deux questions se posent donc : peut-on préciser la fonction du complément dans *peindre en rouge*, et la partage-t-il avec tous les compléments résultatifs ci-dessus ?

## 2. Des adverbiaux de manière ?

Les compléments résultatifs des verbes de changement de couleur pourraient, à première vue, être considérés comme des compléments de manière. En effet, les dictionnaires donnent trois grandes valeurs pour la préposition EN, la manière, le lieu et le temps. Leeman (1995), qui étudie les restrictions de sélection de EN dans ces divers emplois, tout en définissant sémantiquement les emplois « de manière » comme décrivant l'état résultatif d'une entité explicite ou non – y compris dans des phrases comme *Ouvrez cette porte où je frappe en vain* ou *Pierre est amoureux en secret* – conserve cette appellation, suggérant implicitement qu'il s'agit de compléments de manière. Il est vrai qu'ils répondent naturellement aux questions en *Comment* (*Comment a-t-elle teint ses rideaux ? En rouge*), à l'instar d'autres compléments en EN (cf. *Il a lu ce livre en diagonale*). Dans Nilsson-Ehle (1941), on trouve d'ailleurs quelques adverbies de manière en *-ment* associés à des participes de verbes résultatifs, comme dans *des morceaux finement coupés* (p. 109) ou *une bouche mince douloureusement taillée* (p. 110), voire, plus inhabituel, *les gros tilleuls dont le feuillage touffu était taillé carrément* (p. 108).

Pourtant, leur rattachement syntaxique à la classe des adverbiaux de manière<sup>5</sup> tels que définis par Nøjgaard (1995), Guimier (1996), Molinier (1990) et Molinier & Lévrier (2000) s'avère problématique. Pour commencer, deux des propriétés définitives de la classe ne sont pas vérifiées : d'une part ces SP-en peuvent entrer en co-occurrence avec des adverbiaux de manière, cf. (15a) vs (15b) ; d'autre part ils sont difficilement coordonnables avec eux, cf. (16a) vs (16b) :

(15) a. Elle a soigneusement peint ses murs en rouge.

b. \*Il fume interminablement sa pipe calmement.

(16) a. \*Elle a peint ses murs soigneusement et en rouge<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Dans la lignée de l'école danoise, afin de distinguer morphologie et fonction syntaxique, nous utilisons ce terme pour désigner aussi bien les adverbies que leurs équivalents syntaxiques placés dans la portée du verbe et exprimant la manière.

<sup>6</sup> Un relecteur fait remarquer que l'exemple (16a) n'est pas agrammatical, mais correspond à « une double prédication avec gradation ». (« et elle les a peints qui plus est en rouge »). Or cette lecture est possible avec des compléments très disparates: *Il fume sa pipe compulsivement et au réveil, Il est rentré ivre et à quatre heures du matin*, donc elle n'est pas directement pertinente ici. Sur ce type de coordination, v. Lambert (2005).

b. Il fume sa pipe calmement et interminablement.

### 2.1. Un cas particulier ?

Pour expliquer ces faits, on pourrait considérer que la résultativité est une variante de la notion de manière, définie par le fait qu'elle ne qualifie pas le comportement du sujet pendant le procès (adverbiaux de manière orientés vers le sujet), ni le déroulement du procès lui-même (adverbiaux de manière verbaux), mais la manière dont se présente l'objet à l'issue du procès. C'est ce que suggère Nilsson-Ehle en traitant les exemples cités ci-dessus dans la section « L'adverbe qualificatif par rapport à l'objet ». Ce type de compléments appartiendrait alors à une sous-classe distincte d'adverbiaux de manière, comme celle des « adverbes de manière orientés vers l'objet » brièvement évoquée par Moliner et Lévrier (2000 : 158-159). L'appartenance à des sous-classes de portée distincte pourrait ainsi expliquer d'une part la possibilité de co-occurrence (chaque adverbial visant une composante distincte de la phrase), et la difficulté à coordonner des adverbiaux issus de sous-classes différentes.

Mais des difficultés subsistent, notamment le fait que d'autres sous-classes sont coordonables : un adverbe orienté vers le sujet semble par exemple se coordonner facilement avec un adverbe de manière purement verbal sans effet particulier, comme dans *Elle lui serra la main affectueusement et longuement*.

D'autre part, nos compléments ne semblent pas totalement partager les propriétés que Molinier et Lévrier attribuent aux compléments de manière orientés vers l'objet, comme dans *Luc a chargé lourdement la brouette*, ou *Luc a meublé confortablement son studio*. Ils précisent en effet : « On peut considérer ici que l'adverbe affecte un complément interne sous-entendu. Les phrases ci-dessus sont en effet synonymes des suivantes :

- (i) Luc a chargé la brouette d'une charge lourde.
- (i) Luc a meublé son studio de meubles confortables. »

Ils suggèrent que la situation finale n'est descriptible par *la brouette est lourde*, *le studio est confortable* que par extension – illustrant ainsi l'idée que l'adverbe porte bien sur le procès lui-même tout en visant indirectement l'objet, comme en témoigne l'appellation choisie pour la classe.

Or, une telle analyse paraît indisponible avec nos compléments. Tandis qu'à l'issue du procès la brouette et le studio restent affectés extérieurement par la lourdeur de la charge ou le confort de l'ameublement (la brouette elle-même peut rester légère et le studio malcommode), la couleur semble être une propriété désormais indissociable du rideau. Ainsi, en (17)

(17) ?? Elle a teint ses rideaux d'une teinture rouge.

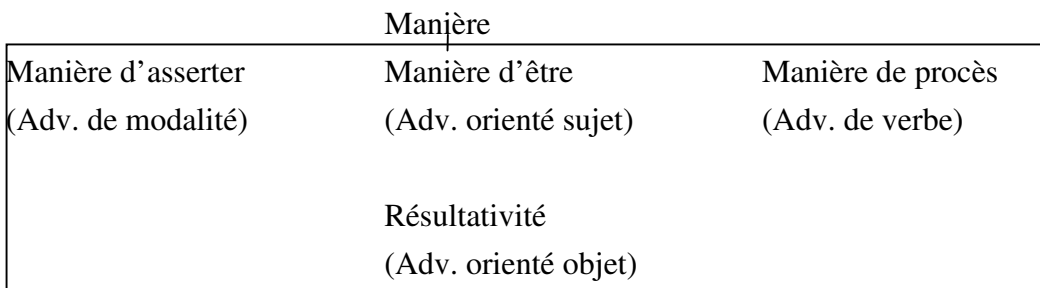
la teinture paraît s'interpréter comme un pur instrument et non comme un objet interne. De plus, le SP n'est pas paraphrasable par « d'une manière Adj », contrairement à *lourdement* ou *confortablement* :

(18) \*Elle a teint ses rideaux d'une manière jaune.

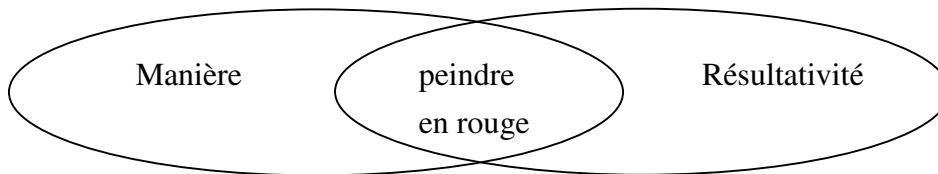
A défaut d'autres tests opératoires, il semble donc que le complément en EN ne présente pas la portée ambiguë des adverbes de cette classe, et ait franchi la frontière du continuum dans lequel verbes et arguments se transmettent des propriétés<sup>7</sup>, pour porter exclusivement sur l'objet<sup>8</sup>.

Cette manière de voir suppose par ailleurs que l'on réponde à deux questions. La première, concerne le rapport qu'entretiennent en général, au-delà de ces constructions spécifiques, la manière et la résultativité. S'agit-il de deux notions en relation méronymique, la résultativité étant un cas particulier de manière, ou bien de deux notions distinctes quoique susceptibles d'intersection ? Ce qu'on peut schématiser<sup>9</sup> ainsi :

(α) Relation méronymique



(β) Notions indépendantes



Le premier cas prédit que toutes les constructions résultatives peuvent entrer sous le chef des

<sup>7</sup> Cf. Van de Velde, ici même.

<sup>8</sup> Nilsson-Ehle (1941 : 23) note: «Action et couleur au sens propre sont simplement deux notions incompatibles, dont l'une ne saurait déterminer l'autre». D'où l'absence de dérivés en *-ment* à sens non figuré. Dans cette perspective, il n'est peut-être pas anodin que *peinture* et *teinture* soient étymologiquement déverbaux, alors que *meubler* est dénominal.

<sup>9</sup> Cette présentation est, *stricto sensu*, schématique : elle ne prétend ni à l'exhaustivité, ni à la rigueur.

adverbiaux de manière. L'autre ne permet *a priori* aucune prédiction de ce type, et prévoit au contraire que certaines constructions résultatives se comportent différemment des adverbiaux de manière (et donc, dans cette optique, de *peindre en rouge*).

Or, un survol rapide des autres constructions résultatives montre qu'elles présentent un comportement hétérogène.

Pour certaines, comme *mettre en colère* ou *transformer en N*, qui se comportent comme *peindre en rouge* du point de vue de la co-occurrence (19) et de la coordination (20), les compléments ne semblent tout simplement pas répondre à la question *Comment ?* (21) :

- (19) a. Cette affaire a rapidement mis Tom en colère.  
b. Les soucis ont irrémédiablement transformé Léa en zombie.
- (20) a. \*Cette affaire a mis Tom rapidement et en colère.  
b. \*Les soucis ont transformé Léa irrémédiablement et en zombie.
- (21) a. \*Comment cette affaire a-t-elle mis Tom ? En colère.  
b. \*Comment les soucis ont-ils transformé Léa ? En zombie.

Si la réponse à la question *Comment ?* est un diagnostic pour la notion sémantique de manière<sup>10</sup>, il semble clair que ces constructions résultatives ne relèvent tout simplement pas de la manière, ce qui plaide en faveur de l'hypothèse (ii), et, si tant est qu'il s'agisse d'un des critères définitoires pour une *fonction syntaxique* « adverbial de manière », ce ne sont donc pas des adverbiaux de manière.

En revanche, d'autres constructions résultatives<sup>11</sup> – *disposer en N*, *battre en N*, *couper en N*, *tailler en N*, *déguiser en N* – présentent les mêmes propriétés que *peindre en rouge* :

- (22) a. Comment a-t-elle disposé les livres ? En pile.  
b. Comment a-t-elle coupé les navets ? En dés.  
c. Comment a-t-elle déguisé son fils ? En Batman.
- (23) a. Elle a élégamment disposé les livres en piles.  
b. Elle a adroitement battu les œufs en neige.  
c. Elle a élégamment déguisé son fils en Batman.
- (24) a. ?? Elle a disposé les livres élégamment et en piles.

---

<sup>10</sup> Voir néanmoins la section 2.2.

<sup>11</sup> Je n'ai pas trouvé de complément résultatif répondant à la question *Comment ?* et ne vérifiant pas les propriétés (i) et (ii). Une étude plus systématique de ce point serait sans doute nécessaire.



- b. \*Elle a battu les œufs adroitement et en neige.
- c. \*Elle a déguisé son fils élégamment et en Batman.

On peut donc dresser le tableau suivant :

- les classes inspirées de Levin faisant intervenir des états résultants ne sont pas syntaxiquement homogènes (cf. *mettre en colère/ disposer en piles*) ;
- la notion sémantique de résultativité n'est pas un cas particulier de la manière, si cette dernière est identifiée à partir de la question *Comment ?*. Il s'agit de deux traits distincts, qu'un prédicat peut porter simultanément ou non. Ainsi, *mettre* serait uniquement [+ résultat] tandis que *disposer* serait [+ résultat], [+ manière].
- les verbes ainsi identifiés comme ([+ résultat], [+ manière]), quoique partageant une série de propriétés avec les adverbiaux de manière classiquement répertoriés, s'en distinguent par les propriétés (i) et (ii). Si l'on veut les maintenir parmi les constructions à adverbiaux de manière, il faut considérer que ces compléments forment une classe particulière d'« adverbiaux de manière orientés vers l'objet », dont *peindre en rouge* serait un cas-limite.

## 2.2. *Comment* et la manière

Une autre question se pose, néanmoins : outre qu'il s'agit de compléments intraprédictifs, nos SP ne sont guère plus rattachés aux adverbiaux de manière que par le fait qu'ils répondent à la question *Comment ?*. Or, si ce test peut sembler isoler une notion sémantique, d'ailleurs large<sup>12</sup>, il est très douteux qu'il suffise à définir une fonction syntaxique. En effet, d'autres types de compléments typiquement non traités comme des adverbiaux de manière répondent tout aussi bien à cette question. C'est le cas notamment de nombreux attributs du sujet, qui, quoique pronominalisables en *le*, sont préférentiellement interrogés en *Comment ?*, cf. (25), et de certains attributs de l'objet, cf. (26) :

- (25) a. La maison est grande. / Grande, elle l'est assurément.  
 b. \*Qu'est la maison ? Grande.  
 c. Comment est la maison ? Grande.
- (26) a. Tom boit son café tiède.  
 b. Comment Tom boit-il son café ? Tiède.

---

<sup>12</sup> Sur ce point, voir Van de Velde (à paraître), qui distingue à l'intérieur d'une notion générale de manière, la manière d'être, la manière de faire et le moyen, et Moline (à paraître) qui montre que l'emploi de *Comment ?*

La classification se complexifie donc encore un peu. Nous avons ainsi, parmi les compléments intraprédicatifs :

- des constructions résultatives répondant à la question *Comment ?*, cf. (22) ;
- des constructions résultatives ne répondant pas à la question *Comment ?*, cf. (21) ;
- des constructions non résultatives (attributives) répondant à la question *Comment ?* (mais non considérées comme des adverbiaux de manière), cf. (25), (26) ;
- des constructions (attributives) non résultatives ne répondant pas à la question *Comment ?*, cf. (27).

(27) a. Il était ministre.

b. \* *Comment était-il ? – Ministre.* vs *Qu'était-il ? – Ministre.*

Une des possibilités serait de maintenir comme critère d'analyse la réponse à la question *Comment ?*, et, partant, de reconsidérer les constructions attributives concernées. Nous préférons ici explorer la voie inverse : considérer que la réponse à *Comment ?* ne donne pas d'indication syntaxique, mais ne fait qu'isoler une composante de la contribution sémantique du complément, qui est indépendante de la réalisation syntaxique de ce dernier. En contrepartie, nous examinerons si la notion de résultativité peut, elle, être corrélée à un fonctionnement syntaxique homogène.

### **3. Peindre en rouge, résultativité et attributs de l'objet**

Parmi les compléments pouvant apparaître dans la portée d'un verbe tout en répondant à une question en *Comment*, les attributs de l'objet présentent un intérêt particulier pour évaluer les constructions résultatives. En effet, certains compléments résultatifs, comme dans *Il a mis Léa en colère / Il a coupé mon veston trop court* (Riegel, Pellat & Rioul (1997 [1994] : 241), sont parfois déjà analysés comme tels, car ils impliquent (*A l'issue du procès*) *Léa était en colère/ mon veston était trop court*. Ils s'interprètent comme des « prédicats qui exprime[nt] une caractéristique (propriété, état ou catégorisation) » de l'objet par l'intermédiaire du verbe. Ces auteurs ne commentent pas la forme prépositionnelle éventuellement prise par ces compléments, mais la notent parmi les possibilités de réalisation formelle des attributs du sujet (*Tom est de bonne humeur/ en colère*). Grevisse (1993 : 466, §301, b.3) pour sa part

---

couvre bien d'autres valeurs. Je remercie E. Moline d'avoir attiré mon attention sur la polyvalence de *Comment ?*, et pour ses remarques toujours stimulantes.

mentionne les constructions du type *transformer en N* parmi les constructions à attribut de l'objet introduits par une préposition. Ces mentions de constructions résultatives parmi les attributs restent néanmoins ponctuelles, et l'on peut se demander si elles ne pourraient pas être systématisées à l'ensemble des compléments résultatifs.

### 3.1. SP, prédication et attribut de l'objet

Riegel *et al.* justifient l'analyse de certains résultatifs comme des attributs de l'objet de la manière suivante : l'état résultant impliqué par le procès admet une paraphrase stative en *être*, qu'il soit originellement exprimé sous forme de SAdj ou de SP – ce qui vaut pour la plupart des verbes à construction résultative identifiés dans la section 1 :

- (28) a. Tom a mis Léa en colère > Léa est en colère.  
b. Tom a mis disposé les livres en pile > les livres sont en pile.  
c. Tom a taillé sa frange court(e) > sa frange est courte.  
d. Tom a déguisé Léa en princesse > Léa est en princesse.

Ceci néanmoins appelle deux remarques.

D'une part, l'expression de l'état résultant peut se faire, selon les verbes – et de manière plus ou moins productive selon les cas<sup>13</sup> –, *a priori*, soit sous forme de SAdj, soit sous forme de SP, cf. (32)-(33), soit les deux, cf. (29)-(31). Nous n'avons pas trouvé de verbe illustrant la première possibilité.

- (29) a. Tom a mis Léa en colère > Léa est en colère.  
b. Tom a mis Léa enceinte > Léa est enceinte.
- (30) a. Tom a disposé les livres en pile > les livres sont en pile.  
b. Tom a disposé les livres serrés > les livres sont serrés.
- (31) a. Tom a taillé la jupe courte > la jupe est courte.  
b. Tom a taillé la jupe en biais > la jupe est en biais.
- (32) a. Elle a déguisé son fils en Batman > son fils est en Batman.  
b. \* Elle a déguisé son fils marrant > son fils est marrant.
- (33) a. Tom a habillé sa fille en vert > sa fille est en vert

---

<sup>13</sup> Cette productivité semble varier selon les locuteurs, et peut-être régionalement. Pour *mettre*, la possibilité d'avoir un état résultant indifféremment prépositionnel ou adjectival est inégale, même quand les deux types d'expressions sont disponibles pour décrire l'état. A côté de *Il a mis Léa enceinte / en cloque*, on n'a pas par exemple *Il a mis la ville en joie / ?? joyeuse*. En revanche nous avons entendu les énoncés suivants: *Ah tu as mis ta voiture propre!* (= tu as sali ta voiture), *Hier soir, il s'est mis minable*, *Tu t'es mis tout beau, dis donc*. Une approche comme celle de Leeman (1995, 1997), mais "inversée", en quelque sorte, permettrait peut-être d'en rendre compte.

b. \*Tom a habillé sa fille élégante> sa fille est élégante

D'autre part, dans tous ces cas, la préposition, quand elle est présente, fait partie de l'expression de l'état<sup>14</sup>, comme le suggère son maintien dans l'implication stative. On peut considérer qu'elle est ici une marque de l'état, le verbe (plein ou copule) ayant la responsabilité de la lecture soit stative soit résultative.

### 3.2. *Transformer en crapaud, teindre en rouge*

En revanche, ces deux types de constructions présentent une asymétrie entre l'expression de l'état résultant et l'expression stative impliquée. La première est celle que Grevisse (1993) nomme « construction à attribut de l'objet introduit par une préposition », et qui concerne les verbes *changer, ériger, transformer, tourner,...* Comme celles illustrées ci-dessus, elle prend un complément prépositionnel. Mais d'une part aucun SAdj ne semble possible, cf. (34), d'autre part l'implication met en jeu un SN et non un SP, cf. (35), à la différence des verbes 'de travestissement' illustrés en (32-33) :

(34) a. Tom a transformé Léa en crapaud.

b. \*Tom a transformé Léa hideuse.

(35) a. Il a transformé Léa en crapaud.

b. \*(Maintenant,) Léa est en crapaud. / (Maintenant,) Léa est un crapaud.

Avec les verbes de changement de couleur, la situation est similaire : la préposition est spécifiquement liée à la construction à « attribut de l'objet », et c'est ici l'ensemble « verbe + préposition » qui est responsable de la lecture résultative :

(34) a. Elle a teint les rideaux en rouge.

b. (Maintenant) les rideaux sont rouges / \*en rouge.

Dans la mesure où l'implication recourt à une expression adjectivale, se pose la question du statut du terme de couleur dans le SP de la construction résultative : est-ce un nom, comme dans les autres cas où l'état résultant est exprimé *via* un SP ? Ou s'agit-il d'un adjectif, comme dans l'implication ?

### 3.3. Le statut du terme de couleur

---

<sup>14</sup> Plausiblement, pour y signifier le caractère accidentel (vs inhérent) de l'état, cf. Leeman (1995)

Noailly (à paraître) montre que dans les expressions « en Adj », le terme « adjectival » n’a pas toujours le même statut. Parfois, il s’agit d’un adjectif malgré la présence d’une préposition et une morphologie éventuellement neutralisée. C’est le cas, selon elle, pour les « structures comparatives », comme *Jules, c’est Jacques Delors en blond*, dans la mesure où on y trouve des Adj sans équivalent nominal, où un nom commun semble exclu, et où l’adjectif peut porter des adverbes de degré.

Pour les constructions comme *peindre le mur en jaune*, elle conclut, de même que Mélis (2007) : « tout porte à penser que ce supposé adjectif fonctionne [...] comme le N de la couleur [...] »<sup>15</sup>. Son principal argument, outre l’existence parallèle de N correspondants (cf. *rouge/le rouge*), qui permet le doute, est l’alternance *en/dans* selon que le terme de couleur est précédé ou non d’un déterminant, cf. (37), qui s’aligne sur les constructions clairement nominales comme (38) :

(37) a. Il a teint sa veste en vert. / Il a fait teindre sa veste dans un vert wagon<sup>16</sup>.

b. Tu es mieux en vert que dans du jaune pâle.

(38) Tu es mieux en pantalon que dans une jupe plissée.

Noailly cependant ne distingue pas les constructions statives (cf. *Voir la vie en rose*) des constructions résultatives qui nous intéressent. Il n’est néanmoins pas certain que le terme de couleur s’y comporte de façon homogène. Que l’expression de l’état résultant soit impossible avec maintien du SP-EN dans l’implication stative ne nous paraît en effet pas insignifiant. Notons que ceci n’est pas dû à l’association terme de couleur/prédicat statif, puisque dans d’autres constructions comme *Elle a habillé sa poupée en vert*, le EN se maintient dans l’implication (*Sa poupée est en vert/ #Sa poupée est verte*). Certes, dans ces exemples, le EN dénote bien une propriété passagère, apparente – ‘circonstancielle’ pour reprendre le terme de Franckel et Lebaud – de l’objet, tandis que dans notre exemple-titre, il s’agit d’une propriété plus essentielle. Que cet effet soit d’ordre pragmatique est possible (l’habillage est superficiel, la teinture affecte l’objet dans sa totalité). Néanmoins, cela est vrai aussi de processus plus externes comme la peinture (*il a peint les volets en vert/ les volets sont verts/ #les volets sont en vert* – vs : *tiens, dans cette reproduction les volets sont en vert*), et teinture ou peinture, la

---

<sup>15</sup> Elle suggère par ailleurs brièvement qu’il puisse s’agir d’attributs du COD, sur le modèle de *déguiser Lise en Colombine, transformer la citrouille en carrosse*.

<sup>16</sup> Cet argument ne nous semble pas totalement convaincant, en particulier parce que l’acceptabilité de l’exemple paraît douteuse, y compris avec des termes de couleur plus courants (?? *Elle a fait teindre sa jupe dans un vert pomme*). Ils nous semblent cependant meilleurs avec un adjectif évaluatif : ?*Elle a fait teindre sa jupe dans un joli vert*.

couleur reste une propriété accidentelle : si effet pragmatique il y a, son analyse reste à affiner.

Plus crucialement, les critères que Noailly utilise pour conclure au statut adjectival du terme de couleur dans les constructions comparatives s'étendent à nos constructions. Le terme de couleur y admet en effet des adverbes de degré, y compris les termes catégorisateurs marginalement gradables, cf. (39)-(40), ce qui paraît difficilement explicable s'il est considéré comme un nom :

(39) Cette fois elle a décidé de les teindre en plus rouge (que la dernière fois)

(40) a. Il aurait dû les peindre en plus vif.

b. Il a peint ses volets en très clair.

D'autre part, elles sont possibles avec des termes qui ne disposent pas de façon évidente d'emploi nominal correspondant, comme le montrent (41) et (42) :

(41) a. Il faut que je teigne mes rideaux en plus sombre.

b. ?? Le sombre lui va bien.

c. \*Il faut que je teigne mes rideaux dans un sombre plus accentué.

(42) a. Il a repeint ses murs en plus vif.

b. ?? Le vif éclaire un intérieur.

c. \*Il a repeint ses murs dans un vif excessif.

Enfin, lorsque qu'un couple nom/adjectif distinct est disponible, c'est, nous semble-t-il, l'adjectif qui a la préférence :

(43) Il a repeint ses murs en (rayé + moiré)/ \*en (rayures+moirures)

Le statut catégoriel de ces compléments se manifeste par ailleurs par une hésitation possible du marquage morphologique dès que l'on s'éloigne des termes de couleur canoniques : *Il a repeint ses volets en plus sombres*, de la même manière que *Il m'a coupé la frange trop courte* (entendu dans le métro), ne nous paraît pas impossible.

Nous concluons donc que, pour les prédicats résultatifs en jeu, et contrairement à d'autres cas, c'est bien la forme adjectivale qui est représentée, au même titre que dans les structures comparatives.

#### 4. Statut de l'attribut et rôle de en

Il reste alors à tenter d'expliquer le rôle de EN dans la construction, et pour cela, nous nous appuyerons sur les analyses de Muller (2000) et de Folli et Ramchand (2005).

##### 4.1. Muller (2000) et la typologie des SAdj « attributs de l'objet »

A propos des attributs de l'objet adjectivaux, Muller (2000), s'appuyant sur des travaux antérieurs, distingue :

(a) *les verbes opérateurs causatifs*, du type *rendre* ou *laisser*, associant, directement ou indirectement, un sens « faire » et un complément en « être » dans leur signification (*Luc rend sa femme heureuse*) ;

(b) *les verbes à actant verbal* (*On croit Luc malade*), équivalents à « on croit que Luc est malade », où « les actants de la copule non réalisée sont pris en charge par le verbe principal, comme des compléments indépendants » ;

Dans ces deux cas, la prédication adjectivale est incorporée à la valence du verbe, et occupe une place argumentale : en d'autres termes, elle est sélectionnée par le verbe.

(c) *des verbes non intrinsèquement associés à une prédication adjectivale*, correspondant aux cas des attributs occasionnels de l'objet, ou de prédication seconde. Dans *Il a bu son café froid*, « l'action de boire du café et l'état du café » sont concomittants – ici, ce n'est plus V mais la concomittance qui est « au sommet de la pyramide prédictive », et sur laquelle porte une éventuelle négation. Ceci correspond aux attributs « décriptifs » des anglo-saxons (qui « dépeignent » l'état de l'objet ou du sujet au cours du procès).

Muller propose de considérer les adjectifs tels qu'en (44), emprunté à Damourette et Pichon, comme une extension à des verbes déjà saturés des structures à opérateurs décrites en (a), la relation entre action verbale et adjectif étant cette fois-ci finale :

(44) [...] *Ausitôt, on les dépouille nus comme des singes* [...].

Il avance cette analyse pour une série de constructions adjectivales, dont une partie recoupe les constructions résultatives (*On a amarré les barques serrées, On les taille très courtes, les jupes, cette année*), tout en notant qu'on peut hésiter avec « une qualification quasi adverbiale ».

En étendant son analyse à l'ensemble des constructions résultatives en EN, on peut ainsi les répartir en deux classes :

1) Verbes opérateurs causatifs

Le complément résultatif, sélectionné par un composante sémantique de type FAIRE, est dans

la valence du verbe. C'est le cas de *mettre en colère* ou de *disposer en piles*, par exemple. Le complément, SAdj ou SP, est sélectionné par le verbe, et l'éventuelle préposition fait partie de la description de l'état, comme en témoigne sa présence dans les structures attributives statiques impliquées.

## 2) Extension attributive

Cette fois, le verbe, déjà saturé, ne comprend pas intrinsèquement un opérateur causatif. Dans sa version transitive, son sémantisme contient l'idée d'un changement affectant l'objet mais il ne sélectionne pas nécessairement un résultat. Cela semble être le cas avec *transformer*, *changer* (*Cette rencontre a transformé ma vie / On a changé l'ordre des intervenants* vs *Nicolas a transformé/ changé Mlle de Chartres en crapaud*), et également de *peindre* et *teindre* (*Il a peint son mur, Elle a teint ses rideaux*).

## 4.2. Folli et Ramchand (2005)

Indépendamment, Folli et Ramchand (2005) proposent, dans le cadre de la grammaire générative et pour rendre compte de certaines différences entre anglais et italien, une analyse des constructions résultatives qui pourrait recouper substantiellement celle de Muller<sup>17</sup>.

Selon elles, la structure argumentale de certains verbes peut contenir un syntagme Résultat rendant le procès télique, aussi bien pour l'expression du but du mouvement que pour celle de l'état résultant. Mais ce syntagme peut, syntaxiquement, avoir deux sources. Dans le premier cas, qui est illustré par le verbe *break*, il est sélectionné lexicalement et est inclus dans la structure événementielle du verbe recteur, qui est alors doté du trait [+R]. Le complément sera ainsi une simple spécification de l'état/du lieu final – ce qui correspond à la configuration (a) de Muller. L'expression de l'état, précisent-elles, est alors compatible avec des prépositions

---

<sup>17</sup> Elles étudient au départ l'expression du déplacement, contestant pour l'italien la généralisation de Talmy (1985) selon laquelle des langues comme l'italien, contrairement à l'anglais, interdisent l'expression de la manière de mouvement (*manner of motion*) dans le contenu lexical du verbe et celle du but du mouvement *via* un complément prépositionnel (cf. Geuder ici même, dans un optique sensiblement différente). Ainsi, alors que (i) est ambigu entre une lecture où le bateau reste sous le pont et une autre où il flotte jusque sous le pont, son équivalent italien (ii) n'admet que la première lecture, l'autre devant recourir à un gérondif pour exprimer le type de mouvement :

(i) The boat floated under the bridge. (le bateau a flotté sous le pont)

(ii) La barca galleggiò sotto il ponte.

Elles montrent que ce n'est pas toujours le cas, et tentent de relier d'un point de vue théorique les caractéristiques de ces deux expressions de la télicité que sont le but du mouvement et l'état résultant. Cette perspective est d'autant plus intéressante pour le français que certains verbes participent des deux cas, comme *mettre* (*il a mis le livre sur l'étagère/ il a mis Tom en colère*) ou *disposer* (*il a disposé les couteaux dans la boîte/ il a disposé les livres en pile*).



non téliques, comme *in* en anglais<sup>18</sup>, ou des adjectifs :

- (46) John broke the stick in pieces  
Jean a cassé le bâton en morceaux  
[+R] [-R]

Dans d'autres cas, il s'agit à proprement parler d'une augmentation résultative, c'est à dire d'une modification de la structure lexico-sémantique du verbe affectant sa (non-)télicité initiale par l'ajout du complément – à la manière, donc, des constructions résultatives de type (c) dans l'analyse de Muller. La construction est ici uniquement permise par l'existence d'une tête<sup>19</sup> intrinsèquement télique<sup>20</sup> introduisant le complément, et les verbes de cette catégorie sont incompatibles avec un complément résultatif en *in*, cf. (47), qui s'oppose à (46) :

- (47) \*John pounded the metal in pieces  
Jean a martelé le métal en morceaux  
[-R] [-R]  
(‘Jean a martelé le métal jusqu’à le casser’)

Pour l'anglais néanmoins, les constructions résultatives adjectivales sont possibles aussi avec le second type de verbes, cf. (48)-(49). Elles déduisent donc de (49) que ces constructions font intervenir une tête nulle (liée par ailleurs à l'existence des constructions à double objet), compatible avec tout verbe exprimant un changement, qu'il soit télique ou pas, et dotée du trait [+R] :

- (48) John broke the safe Ø open (‘Jean a ouvert le coffre en le cassant’)  
[+R] [+R]

- (49) John pounded the metal Ø flat (‘Jean a aplati le métal en le martelant’)  
[-R] [+R]

---

<sup>18</sup> Elles dérivent la non-télicité de *in* (vs la télicité de *(in)to*) du fait qu'il est inapte à transformer les prédicats de manière de mouvement en prédicats téliques, le SP ne pouvant être lu comme le lieu final d'un déplacement (cf. pour l'interprétation souhaitée, \**He ran in the house / He ran into the house*, \**He dove in the pond / He dove into the pond*). De ce point de vue, elles opposent anglais et italien; le français se comporte comme l'italien : il dispose de prépositions (simples) non marquées pour ce trait (v. Laur 1991).

<sup>19</sup> Dans ce cadre théorique, à côté des têtes lexicales de syntagmes classiques (SN, SV, etc.), la représentation syntaxique contient des têtes fonctionnelles, projetant des syntagmes fonctionnels. Elles dominent des traits qui peuvent soit se réaliser de manière morphologique, soit attirer du matériel à l'origine inséré sous une tête lexicale – le cas le plus connu étant le mouvement du verbe lexical sous la flexion de temps/personne.

<sup>20</sup> Pour les verbes de déplacement, elles considèrent qu'il s'agit de la préposition *into* (vs *in*). On suppose qu'il en va de même pour les cas de résultatifs prépositionnels, qui, lorsque le V n'est pas intrinsèquement télique, peuvent aussi être introduits par *into* mais pas par *in*.

Elles notent enfin qu'en italien l'expression adjectivale du résultat est toujours impossible : celui-ci s'exprime systématiquement sous forme prépositionnelle, que le verbe soit intrinsèquement télique ou non. Elles en concluent que c'est la préposition, et non le verbe, qui est apte à porter la télicité permettant l'augmentation résultative, la tête télique nulle n'y étant pas représentée.

Ce type d'analyse peut-il être transposé au français ? Pour ce qui est de la localisation, il semble que la majorité des prépositions spatiales du français, parmi lesquelles EN, soient non marquées du point de vue de la télicité, comme en témoigne le couple *Je suis en ville/ J'ai couru en ville en un éclair* (pour une étude complète, v. Laur 1991). On peut par défaut considérer que les adjectifs sont [-R].

En transposant dans ce cadre l'analyse de Muller, les verbes à opérateurs causatifs, comme *mettre* et *disposer*, sont donc [+R] et sélectionnent un résultat (ou un lieu final dans leur sens locatif), quelle que soit la contribution de la préposition. Qu'ils exploitent largement ou pas cette possibilité, ils sont donc aptes à avoir un complément SP ou SAdj, à la manière de *break* :

(50) Tom a mis Léa en colère  
           [+R]        [±R]

(51) Tom a mis Léa enceinte/ minable/...  
           [+R]        [-R]

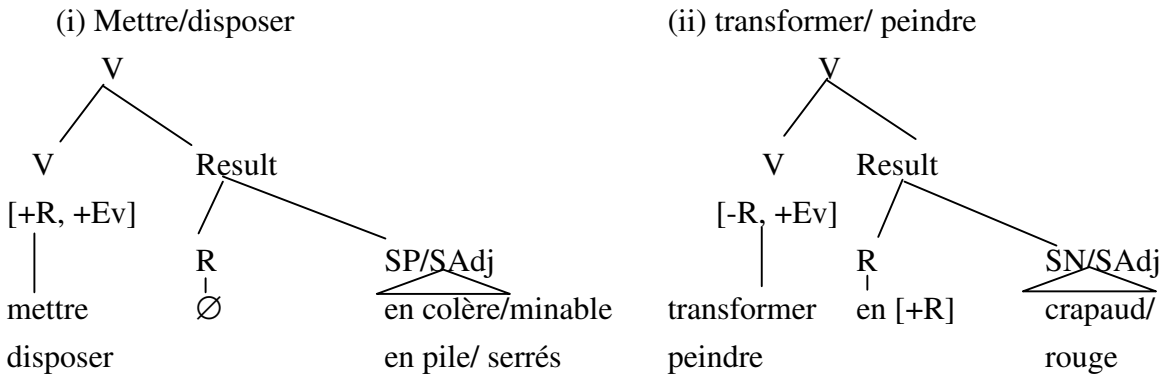
Inversement, les verbes à extension résultative sont [-R]. Pour que la lecture résultative puisse fonctionner, il faut qu'ils activent le trait [R] de la préposition, par exemple *via* leur composant sémantique de changement d'état (noté [+Ev] ci-dessous), déclenché la présence du COD, comme le suggèrent les études sur l'aspect verbal (comparer *J'ai peint pendant deux heures/\*en 5 minutes* vs *??J'ai peint un arbre pendant deux heures/ J'ai peint un arbre en 5 minutes* : la présence du COD singulier permet de borner le prédicat qui ne décrit plus une simple activité mais un événement composé). En revanche, les SAdj et les SN étant [-R], ils ne peuvent apparaître dans la construction résultative, bien qu'ils apparaissent sans problème dans les constructions statives :

(52) Il a transformé Léa en crapaud  
           [-R, +Ev]        [±R]

(53) J'ai teint mes rideaux en rouge

- (54) [-R, +Ev]                      [±R]  
 \*J'ai teint      mes rideaux   rouge(s)<sup>21</sup>  
 [-R, +Ev]                      [-R]

D'un point de vue structural, la distinction entre les deux cas peut se schématiser ainsi :



Cette approche amène à considérer que *habiller/déguiser* et *couper/tailler* fonctionnent comme des verbes à opérateurs causatifs sélectionnant l'état résultant, comme *mettre* ou *disposer*. La préposition EN y est partie prenante de l'expression de l'état, résultatif ou non, et non une tête spécifique à la formation d'un complément résultatif (cf. *il a déguisé Léa en fée* > *Léa est en fée* et *Il a taillé ses cheveux en brosse* > *ses cheveux sont en brosse*), à la différence de ce qui se passe avec *peindre* ou *transformer*. Cela suggère donc que ces verbes sont [+R] : dans la mesure où, contrairement à *mettre* ou *disposer*, ils peuvent apparaître sans le complément résultatif, cette proposition, quoique satisfaisante d'un point de vue descriptif, reste pour l'instant *ad hoc*. Il reste à la fonder d'un point de vue théorique, ce qui, selon la perspective adoptée, peut prendre plusieurs directions : dans une approche lexicaliste, envisager que le trait [+R] soit une spécification lexicale, ou bien, pour poursuivre la perspective de Folli et Ramchand, affiner l'analyse sémantique des diverses classes de verbes en jeu pour rattacher le trait [R] à une structure d'événement plus précise, ou encore considérer que le comportement de *couper/tailler* s'est aligné sur des verbes de changement de lieu/d'état par analogie, alors que celui de *peindre/teindre*, pour une raison quelconque, s'est aligné sur celui de *transformer*.

<sup>21</sup> L'équivalent anglais fait appel à un complément adjectival, rendu possible, dans cette analyse, par la tête résultative vide [+R] :

Phyllis dyed her dress ∅ blue  
 [-R, + Ev]                      [+R]

## 5. Conclusion

Le syntagme prépositionnel exprimant l'état résultant de l'objet dans les constructions comme *teindre les rideaux en rouge* répond bien à la question *Comment ?*, mais ce fait s'avère ne pas suffire à en faire un adverbial de manière, dans la mesure d'une part où il ne répond pas à tous les critères définitoires de cette fonction, et où d'autre part cette propriété est partagée par d'autres types de compléments. Nous proposons donc de le rapprocher d'autres compléments résultatifs, que nous analysons comme des attributs de l'objet. Ces résultatifs peuvent avoir deux statuts légèrement distincts, selon qu'ils sont sélectionnés par le verbe recteur ou qu'ils en constituent une augmentation. Dans le premier cas, la préposition participe du complément et de l'expression de l'état, et se retrouve dans les constructions statives correspondantes. Dans le deuxième cas, qui concerne les verbes des classes de *transformer* et de *peindre*, l'état est exprimé par un syntagme respectivement nominal et adjectival, et la préposition constitue un marqueur de télicité, qui n'apparaît donc pas dans les implications statives ; dans les constructions résultatives, elle est la tête d'un syntagme fonctionnel (SRésultat, dans la terminologie de Folli & Ramchand) sélectionnant soit un SAdj soit un SN, et c'est ce syntagme qui constitue l'augmentation de la structure argumentale. Les classes de *couper* et *déguiser*, quant à elles, se distinguent des deux autres dans la mesure où, comme dans le premier cas, la préposition est associée à l'expression de l'état, bien que le complément y constitue à première vue une augmentation résultative, comme dans le deuxième cas. S'il est *in fine* possible de corréler la structure syntaxique à la décomposition sémantique du verbe, comme cherchent à le faire Ramchand et Folli (2005), cette corrélation devra passer par un affinement supplémentaire de la composante sémantique en jeu dans ces dernières constructions.

## Bibliographie

- FOLLI R. et RAMCHAND G. (2005), « Preposition and Result in Italian and English : an analysis from event decomposition », in H. Verkuyl, H. Van Hout & H. de Swarts (eds), *Perspectives on Aspect*, Dordrecht, Springer : 81-105.
- FRANCKEL J.J. et LEBAUD D. (1991), « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de en préposition et préverbe », *Langue Française*, 91 : 56-79.
- GREVISSE M. (1993, [13<sup>ième</sup> édition refondue par A. Goose]). *Le Bon usage*, Paris et Louvain-La-Neuve, Duculot.
- GUIMIER C. (1996), *Les Adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys.
- LAMBERT F. (2005), « Un cas de gradation : la dislocation coordinative », in F. Lambert & H. Nølke (eds), *La Syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes, P.U.R. : 179-185.

- LAUR D. (1991), *Sémantique du déplacement et de la localisation en français : une étude des verbes, des prépositions, et de leurs relations dans la phrase simple*, Thèse de doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.
- LEEMAN D. (1995), « Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non \**Max est en peur* ? Hypothèses sur la construction *être en N* », *Langue française*, 105 : 55-69.
- LEEMAN D. (1997), « Sur la préposition *en* », *Faits de langue*, 5/9 : 135-144.
- LEVIN B. (1993), *English Verb Classes and Alternations*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- MELIS L. (2007), « La suite *préposition + adjectif* et la définition syntaxique de la préposition », in P. Larrivée (ed), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*, Paris et Louvain, Peeters : 221-234.
- MOLINE E. (à par.), « Présentation : Panorama des emplois de *comment* en français contemporain », *Travaux de Linguistique*.
- MOLINIER C. (1990a), « Une classification des adverbes en *-ment* », *Langue française*, 88 : 28-40.
- MOLINIER C. (1990b), « Les quatre saisons : à propos d'une classe d'adverbes temporels », *Langue française*, 86 : 46-50.
- MOLINIER C. et LEVRIER F. (2000), *Grammaire des Adverbes*, Genève et Paris, Droz.
- MULLER C. (2000), « Les Constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale », *Langue Française*, 127 : 21-36.
- NILSSON-EHLE H. (1941), *Les Adverbes en -ment compléments de verbe en français moderne : étude et classement syntaxique et sémantique*, Lund, Gleerup.
- NOAILLY M. (à par.), « L'adjectif, quand il est invariable, sort-il pour autant de sa catégorie ? », in J. Goes & E. Moline (eds), *L'Adjectif hors de sa catégorie*, Arras, APU.
- NØJGAARD M. (1995), *Les Adverbes français : essai de description fonctionnelle*, vol. 3. Copenhague, Munksgaard.
- RIEGEL M., PELLAT J.C. et RIOUL R. (1997, [éd. corr.]), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- TALMY, L. (1985), « Lexicalization Patterns : Semantic Structure in Lexical Forms », in T. Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description III : Grammatical Categories and the Lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press : 57-149.
- VAN DE VELDE D. (à par.). « *Comment*, manières d'être et manières de faire », *Travaux de Linguistique*.